ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

GROUPE RRDP
Radical, Républicain, Démocrate et Progressiste

Le Président
Roger-Gérard SCHWARTZENBERG
Ancien Ministre
Député du Val de Marne

Le 2 octobre2014

TIMBRE : UNE HAUSSE ABUSIVE

Roger-Gérard Schwartzenberg, président du groupe RRDP (Radical, Républicain, Démocrate et Progressiste) de l'Assemblée nationale :

« Avec l'autorisation de l'ARCEP, le régulateur du secteur, la Poste vient de décider une hausse très forte et sans précédent du prix du timbre : + 15 %, soit 76 centimes pour la Marianne rouge, et + 11 %, soit 68 centimes pour la verte.

Certes, le secteur postal connaît des difficultés avec la diminution du courrier expédié du fait de la concurrence des nouvelles technologies.

Toutefois, les dirigeants de la Poste passent soigneusement sous silence le fait que la Poste a été le tout premier bénéficiaire du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) et a obtenu à ce titre 297 millions d'euros d'allégements de charges en 2013. Ce qui en fait le champion, la médaille d'or de ce dispositif fiscal dans notre pays.

Ce crédit massif, provenant de l'argent public, c'est-à-dire des contribuables, devrait inciter la Poste à se rappeler qu'elle assure un service public et qu'elle n'a pas pour mission de pénaliser ses usagers par des hausses excessives et abusives.

La Poste pourrait-elle se remémorer qu'elle a enregistré en 2013 un bénéfice net de 627 millions d'euros, en hausse de 31 %, grâce en particulier au CICE (297 millions d'euros) ?

De plus, ces hausses vont surtout affecter les personnes à revenus modestes, ne disposant pas nécessairement des instruments modernes de communication. Ce qui constitue une injustice supplémentaire.

Il serait donc très souhaitable que la Poste reconsidère ses décisions tarifaires, pour respecter à la fois la mesure et l'équité. »

Assemblée nationale : 126, rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP